



Solidarités Nouvelles pour le Logement Val-de-Marne

Association loi 1901 – N° SIRET : 480 357 813 00041 – Code APE : 8899B
35, rue du Chemin Vert – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE DEMANDENT AUX PARLEMENTAIRES DE REJETER LES MESURES D'ECONOMIE QUI FRAPPENT LES PLUS DEMUNIS

Restées floues jusqu'à présent, les mesures d'économies du Gouvernement ont été dévoilées le 16 avril à l'issue du Conseil des ministres. Malgré les alertes au Président de la République et au Premier ministre, **la mise en place du Pacte de responsabilité et la réduction du déficit public se feront bien en priorité au détriment des plus pauvres de notre pays**, le Gouvernement prévoyant d'économiser 11 milliards d'euros sur les prestations sociales.

Solidarités Nouvelles pour le Logement s'associe à la FNARS, l'UNIOPSS, le Secours Catholique, Emmaüs France, La Fondation Abbé Pierre, ATD Quart Monde et Coorace, pour dénoncer le gel des prestations sociales et de la revalorisation du RSA jusqu'en octobre 2015 qui est non seulement un message désespérant pour les plus fragiles, à qui l'on demande de participer à l'effort collectif au-delà de leurs capacités, mais un choix politique injuste et irresponsable face à l'augmentation de la pauvreté dans le pays.

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en janvier 2013, portait l'engagement d'une revalorisation progressive du RSA de 10% jusqu'en 2017. **La suspension de cette mesure provoque la colère des associations de solidarité qui n'acceptent pas que les 2 millions d'allocataires et leur foyer, qui survivent avec moins de 500 euros par mois (pour une personne seule) soient les premiers sacrifiés de ce programme d'économie.**

Autre injustice, le gel de l'APL, qui va toucher plus de 6 millions de bénéficiaires, majoritairement des personnes à bas revenu ou qui vivent sous le seuil de pauvreté, et ne fera qu'aggraver la crise du logement et les impayés de loyer.

Les associations de lutte contre l'exclusion refusent que les plus précaires constituent une variable d'ajustement, et demandent que le Pacte de responsabilité intègre des contreparties ambitieuses en matière de créations d'emplois accessibles aux précaires, et prenne en compte la situation sociale des 9 millions de Français qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Peut-on faire des économies sur le dos de ceux qui n'ont déjà rien ? Les associations s'y opposent fermement et demandent aux représentants de la Nation de ne pas voter les mesures d'économies visant les plus démunis, qui sacrifieraient durablement nos concitoyens les plus fragiles et qui font naître, de nouveau, une politique de priorités de court terme. Car comment espérer retrouver un emploi et sa place dans la société quand l'on est dans l'incapacité de répondre à ses besoins premiers (logement, alimentation, santé) ?

Comptant sur votre engagement pour la mise en œuvre d'une politique en faveur des plus démunis, nous vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.